



batribox

Comment l'éco-organisme se structure pour répondre au nouveau règlement européen ?

Face à l'essor rapide des nouvelles mobilités électriques, la question du traitement des batteries usagées devient crucial. L'éco-organisme Batribox, anciennement Screlec, se positionne comme un acteur de référence dans la collecte, le réemploi et le recyclage des batteries de la mobilité. Son action s'inscrit dans une démarche d'économie circulaire, visant à maximiser la durée de vie des produits tout en limitant l'impact environnemental. Une réponse concrète aux défis écologiques liés aux métaux critiques (lithium, cobalt, nickel) et à la gestion de fin de vie des batteries. Depuis l'été 2023, un nouveau règlement européen sur les batteries rend ces démarches encore plus stratégiques.

« À l'heure où les mobilités électriques s'accroissent, Batribox s'impose comme un acteur majeur de l'économie circulaire, en transformant la fin de vie des batteries en levier stratégique face aux enjeux environnementaux et réglementaires de demain. »

Hugo Bouquet de Jolinière, Responsable Développement e-mobilité & Service Industriel

Le 18 août 2025 marquera un tournant décisif avec l'entrée en vigueur du nouveau règlement européen sur les batteries et les déchets de batteries. Ce cadre ambitieux vient repenser en profondeur la gestion des batteries de la mobilité, imposant des obligations claires aux acteurs du secteur.

→ **Responsabilité Élargie des Producteurs (REP)** : Tous les metteurs sur le marché – fabricants, importateurs, distributeurs – seront tenus d'adhérer à une filière agréée pour assurer la collecte, le réemploi, le recyclage des batteries usagées et pour être en conformité - Principe du pollueur-payeur.

→ **Reconnaissance officielle de la filière MTL** : Les batteries issues des Moyens de Transport Légers (vélos à assistance électrique = VAE, trottinettes, EDPM) bénéficieront d'un cadre réglementaire renforcé, consolidant la filière volontaire existante depuis 2020.

→ **Structuration progressive de la filière VE** : Les batteries de plus de 25 kg, utilisées dans les véhicules électriques (véhicules personnels (VP), utilitaires (VU), camions (VI), 2-3 roues motorisées (23RM)), feront l'objet d'une montée en puissance réglementaire, accompagnée par une coordination étroite avec les constructeurs.

Pour Batribox, qui concentre déjà ses activités sur deux principales nouvelles catégories de batterie (au sens de la réglementation) du secteur de la mobilité électrique (VE & MTL), cette nouvelle réglementation représente une **opportunité structurante** : elle valide les actions déjà engagées, conforte le modèle économique de la filière, et ouvre la voie à une gestion plus coordonnée, plus durable et plus performante des batteries de mobilité. Dans un secteur en pleine mutation, où la montée en puissance des usages électriques ne faiblit pas, Batribox se positionne comme un acteur central capable d'accompagner cette transition avec exigence, expertise et anticipation.

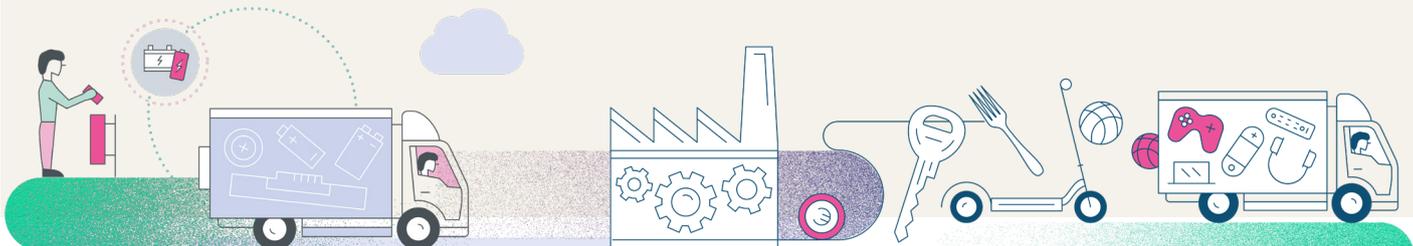
Objectifs stratégiques de Batribox dans le secteur de la mobilité :

Aujourd'hui Batribox se fixe plusieurs objectifs stratégiques pour accompagner la transition énergétique et optimiser la gestion des batteries :

L'un des principaux enjeux est de structurer la filière des véhicules électriques (VE), en établissant une collaboration étroite avec les constructeurs automobiles et les institutions publiques. Parallèlement, Batribox s'engage, avec des partenaires de recyclage, à déployer des dispositifs de seconde vie, permettant de prolonger la durée d'usage des batteries avant leur recyclage. Ce travail s'inscrit également avec le soutien des associations et fédérations représentant les constructeurs, les producteurs de batteries pour VE ainsi que les metteurs sur le marché (MTL).

Un autre objectif clé est d'anticiper l'arrivée massive de batteries en fin de vie, en particulier dans le secteur des véhicules électriques, afin d'adapter les infrastructures de collecte et de traitement. Enfin, Batribox souhaite renforcer la collecte des batteries sur l'ensemble du territoire, y compris dans les DROM-COM, garantissant ainsi une couverture nationale uniforme et accessible à tous.

En structurant les filières de collecte et de recyclage des batteries, Batribox œuvre pour une mobilité durable et une gestion responsable des ressources. Avec l'entrée en vigueur de la nouvelle réglementation européenne cet été, Batribox est déterminé à jouer un rôle clé dans la transition énergétique et à répondre aux défis environnementaux liés à la gestion des batteries usagées.



Batribox l'a déjà fait !

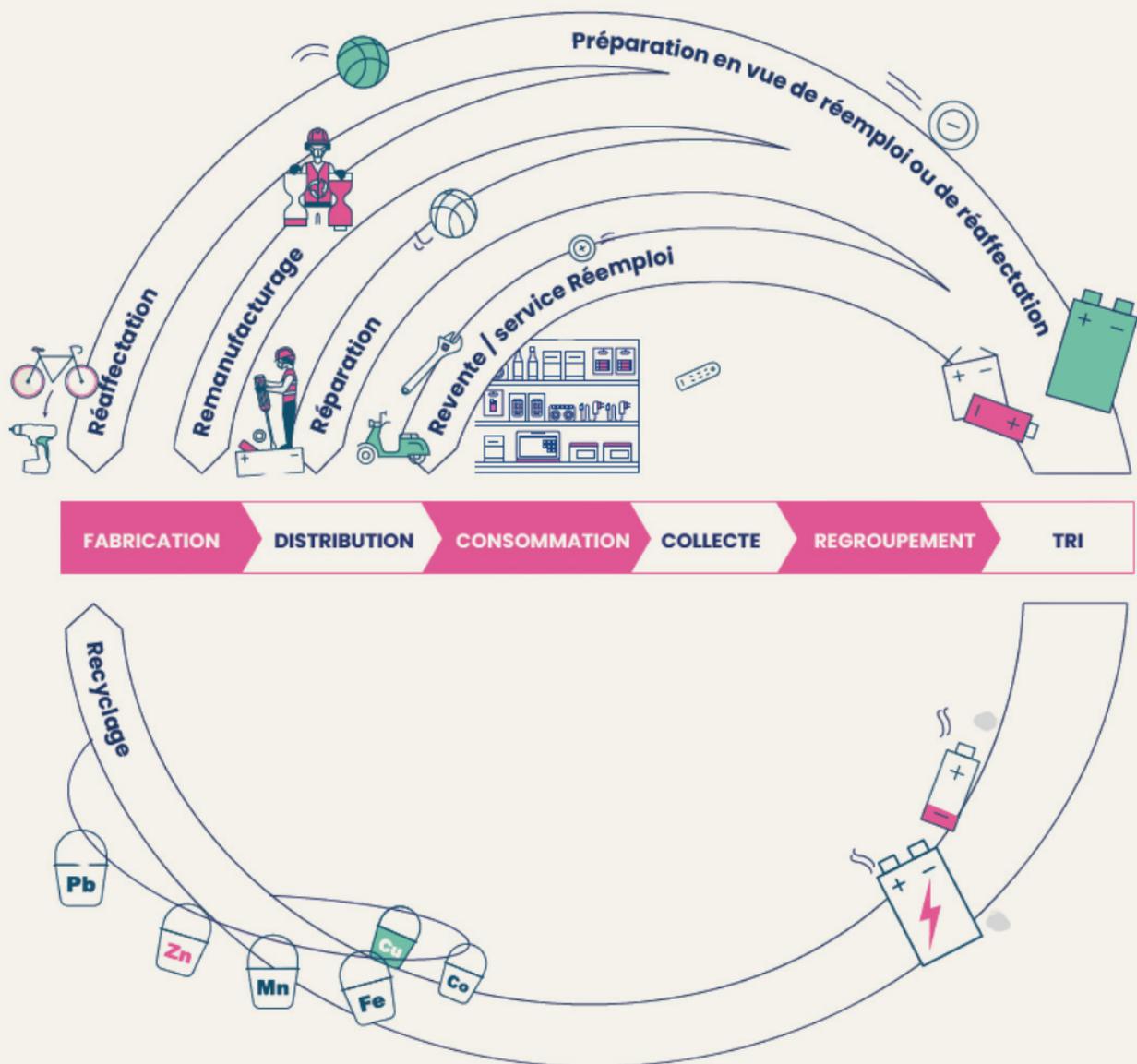
Batribox s'engage activement au cœur d'une démarche d'économie circulaire. Avec 40 tonnes de batteries de moyens de transport légers (MTL) collectées en 2024 et un taux de recyclage de 70%.

Cette démarche a pour objectif de prolonger la durée de vie des batteries et de maximiser la valorisation de leurs composants. Cette approche s'articule autour de plusieurs étapes clés : La collecte des batteries s'effectue à travers un réseau de centres de regroupement partenaires répartis sur l'ensemble du territoire. Une fois collectées, les batteries sont orientées vers différents parcours, en fonction de leur état.

Chaque batterie collectée doit être orientée selon son état :

- Réemploi direct si elle est fonctionnelle.
- Réparation pour une seconde vie de la batterie ou réutilisation de ses composants dans la fabrication de nouvelles batteries via des processus de réaffectation (nouvel usage) ou remanufacturation (même usage).
- Recyclage en extrayant les métaux stratégiques (cobalt, lithium, nickel).

Enfin, lorsque les batteries ne peuvent plus être réutilisées, leurs matériaux stratégiques – tels que le lithium, le cobalt ou le nickel – sont extraits et recyclés, contribuant ainsi à la préservation des ressources naturelles (70% de la batterie est recyclable).



Zoom projet pilote : En partenariat avec VoltR, Batribox expérimente le reconditionnement des batteries MTL, avec pour objectif de concevoir de nouvelles batteries à partir des cellules récupérées. La cellule s'apparente à une pile rechargeable. C'est l'unité fonctionnelle de la batterie (environ 100 cellules par batterie MTL). En moyenne plus de 70% des cellules contenues dans la batterie sont encore viables lorsque celle-ci est placée dans un fût Batribox destiné au recyclage. Chaque cellule récupérée à un état de santé (State of Health : SOH) pouvant monter jusqu'à 95% de sa capacité de stockage initiale. – un modèle de circularité concret.